

Choisir de travailler au Cégep de Granby, c'est choisir un milieu où est omniprésente la volonté de créer et de maintenir une ambiance de travail et d'études positive, chaleureuse et invitante, qui contribue au sentiment de fierté et d'appartenance des personnes.

Directrice ou Directeur des études

Nature du poste

Sous l'autorité de la Direction générale, la directrice ou le directeur des études est le principal responsable de l'application du *Règlement sur le régime des études collégiales (RREC)*, de l'élaboration et de l'application des règlements et de politiques institutionnels relatifs aux programmes d'études, à l'admission, à l'évaluation des apprentissages et à la sanction des études. Cette personne est aussi responsable de la gestion de l'ensemble des programmes d'études, des départements d'enseignement ainsi que de l'ensemble des services, des ressources et des activités liées à l'apprentissage et à l'enseignement au secteur régulier, à la formation continue et pour les services de formation aux entreprises.

Les défis

La personne recherchée aura à appuyer le Cégep dans les différents changements organisationnels tout en respectant sa mission éducative. Elle poursuivra la mise en œuvre du plan de la réussite et prendra action afin de poursuivre le développement du Cégep, au niveau de la pédagogie, de la recherche et de la carte des programmes. Elle sera préoccupée de maintenir un milieu d'études favorisant la réussite des étudiants.

Plus spécifiquement, elle aura comme principales responsabilités :

- l'application du *Règlement sur le régime des études collégiales (RREC)*
- l'élaboration et l'application des politiques et règlements relatifs à la Direction des études
- la qualité de la formation dispensée tant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue
- la gestion et l'évaluation des programmes d'études
- le développement des programmes d'études, de l'enseignement et de la recherche
- les services de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage
- le développement pédagogique du Cégep et les différents partenariats internes et externes en découlant
- la mobilisation de la communauté collégiale autour du projet éducatif et de la réussite des étudiants par la concrétisation du Plan de la réussite
- la mise en œuvre au sein du Cégep du plan d'action numérique en enseignement supérieur
- le développement de formation des services aux entreprises.

Conditions d'éligibilité

- Diplôme universitaire de 2^e cycle dans une discipline reliée à la fonction ou diplôme universitaire de 1^{er} cycle avec une expérience significative
- Huit (8) années d'expérience pertinente dans le milieu de l'éducation, dont au moins trois (3) dans des fonctions de gestion
- Bonne connaissance de l'enseignement supérieur et expérience pertinente du milieu collégial
- Expérience d'enseignement au collégial sera un atout
- Excellente maîtrise de la langue française parlée et écrite
- Une autre combinaison d'expérience et de scolarité pourra être considérée

Conditions d'emploi

La rémunération et les avantages sociaux seront établis selon le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des collèges d'enseignement général et professionnel* actuellement en vigueur. Classe 10 (minimum 92 714 \$ - maximum 123 616 \$)

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur candidature, en toute confidentialité, **au plus tard le 9 décembre 2018** à l'adresse : comiteselectionde@cegepgranby.qc.ca en mentionnant en objet « Offre n° 2018-11/06 » et en joignant leur curriculum vitae et une lettre de motivation.

Le Cégep de Granby souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques, ainsi que les personnes handicapées à poser leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.

Seules les personnes retenues seront contactées aux fins d'entrevue.